

الجمهورية التونسية

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

وزارة الفلاحة و الموارد المائية والصيد البحري

جامعة سوسة

مؤسسة البحث والتعليم العالي الفلاحي

المعهد العالي للعلوم الفلاحية بشط مريم

وزارة الفلاحة و الموارد المائية و الصيد البحري

المعهد العالي للعلوم الفلاحية بشط مريم

الهاتف /73327543/الفاكس: 73327070

المعهد العالي للعلوم الفلاحية  
بشط مريم

صدر في: 09 جوان 2025

تحت عدد: 678

إعلان استشارة عدد 2025/62

La sélection d'un prestataire de service pour l'assistance à la coordination  
du projet « Eau ressource pour l'agriculture de demain » "ERPAD\_A1-2.5-133"

تعلن إدارة المعهد العالي للعلوم الفلاحية بشط مريم عن إجراء استشارة لاختيار مسدى خدمة للمساعدة في

متابعة تنفيذ مشروع بحث

فعلى الراغبين في المشاركة سحب ملف الاستشارة من إدارة المعهد الكائنة بشط مريم الطنطانة

الطريق السياحي ص ب 47 سوسة أو على مواقع الواب التالية:

<http://www.isa-cm.agrinet.tn>

<https://iresa.agrinet.tn>

حدّد آخر أجل لقبول العروض بمكتب الضبط بالمعهد، مباشرة أو عبر البريد

ليوم 09 جويلية 2025 على الساعة الثانية عشر ( 12:00 س )

المدير  
مدير المعهد العالي للعلوم الفلاحية  
بشط مريم  
الأستاذ رجوان المجدوب

ل عنوان : ص ب 47, شط مريم ( سوسة )

Adresse : BP 47, 4042 Chott Mériem ( Sousse )  
Tel : 216 7 3 327 544 – 216 73 327 546 : لهاتف : fax : 216 73 327 591

العنوان الإلكتروني: Adresse Mail : isa.chottmeriem@iresa.agrinet.tn



**Programme Interreg VI-A Next Italie-Tunisie 2021-2027  
Décision n° C(2022) 8952 du 31 Décembre 2022**

**Consultation 62/2025 pour la sélection d'un prestataire de service pour  
l'assistance à la coordination du projet « Eau ressource pour l'agriculture de  
demain »  
"ERPAD\_A1-2.5-133"**

**Article 1 : Contexte de la mission :**

Dans le cadre du Programme Interreg VI-A Next Italie-Tunisie 2021-2027, L'Institut Supérieur Agronomique de Chott Meriem (ISACM), en partenariat avec 3 autres organismes, a bénéficié d'un financement pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : "Eau ressource pour l'agriculture de demain " "ERPAD\_A1-2.5-133".

Le projet «Eau ressource pour l'agriculture de demain » "ERPAD\_A1-2.5-133" vise à recueillir et analyser diverses données provenant de multiples sources pour fournir aux parties prenantes une vision complète des risques d'incendie réels. Ainsi, cela leur permettra de prendre des décisions éclairées et de mettre en œuvre des interventions opportunes

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet, Institut Supérieur Agronomique de Chott Meriem (ISACM) souhaite contracter une société spécialisée qui sera chargée d'assister le coordinateur(trice) du projet dans la planification et l'exécution des activités du projet. Les frais relatifs à la présente mission seront imputés sur la catégorie de coûts « Frais des compétences et des services externes ».

**Article 2 : Présentation de la consultation :**

Dans le cadre de la réalisation des activités du projet "ERPAD", Institut Supérieur Agronomique de Chott Meriem (ISACM) souhaite sélectionner une société spécialisée pour la mission d'assistance à la coordination et à la mise en œuvre des activités programmées du projet.

Cet appui concernera les attributions de l'équipe de Gestion du projet, en matière de suivi de l'exécution des activités planifiées, et ce pour assurer l'atteinte des objectifs financiers et techniques du projet, en matière d'engagement et d'indicateurs de réalisation.

**Article 3 : Consistance des prestations demandées :**

Sous la supervision du coordinateur(trice) du projet, la Société spécialisée aura pour tâches principales de :

- Contribuer à l'analyse de données de suivi/évaluation afin de guider les membres de l'équipe projet dans la mise en œuvre des activités ; au regard des indicateurs définis ;
- Faire le suivi du travail des membres de l'équipe de gestion du projet en ce qui concerne la planification et l'exécution des dépenses du projet ;
- Assister le coordinateur(trice) dans la préparation des prévisions, la planification des activités, du plan de trésorerie et des demandes de trésorerie ;

- Participer aux séminaires et réunions prévus dans le cadre du projet ;
- Analyser les dépenses des activités en interaction avec le coordinateur (trice);
- Fournir au coordinateur(trice) l'assistance nécessaire à l'élaboration d'éventuels ajustements (budget, activité, délai ...) ;
- Assister l'équipe projet dans l'élaboration des cahiers des charges (appel d'offres, consultations) de tout travail susceptible d'être réalisé dans le cadre du projet ;
- Assister l'équipe projet dans l'élaboration et l'examen des feuilles de temps des ressources humaines affectées au projet ;
- Élaborer en concertation avec le coordinateur(trice) les rapports financiers intermédiaires et final dans les délais impartis ;
- Assurer la saisie des données et la gestion de la plateforme Jems ;
- Assister l'auditeur durant les vérifications des dépenses prévues dans le projet.

**Article 4 : Livrables attendus :**

Au terme de son intervention, le prestataire doit soumettre à l'Institut Supérieur Agronomique de Chott Meriem (ISACM) les documents listés ci-dessous :

Livrables	Date
1 <sup>er</sup> Intermédiaire	5 mois après la signature du contrat de subvention
2 <sup>ème</sup> Intermédiaire	9 mois après la signature du contrat de subvention
3 <sup>ème</sup> Intermédiaire	13 mois après la signature du contrat de subvention
4 <sup>ème</sup> Intermédiaire	17 mois après la signature du contrat de subvention
5 <sup>ème</sup> Intermédiaire	21 mois après la signature du contrat de subvention
6 <sup>ème</sup> Intermédiaire	25 mois après la signature du contrat de subvention
7 <sup>ème</sup> Intermédiaire	29 mois après la signature du contrat de subvention
Rapport Final	30 mois après la signature du contrat de subvention

**Article 5 : Mode de règlement des prestations :**

Les paiements se feront en HTVA, contre la présentation de facture en trois exemplaires originaux, par virement au compte bancaire indiqué dans l'Acte d'engagement (soumission).

Le règlement du montant sera effectué sur la base des livrables approuvés par l'Institut Supérieur Agronomique de Chott Meriem (ISACM). Le planning de paiement sera comme suit :

Livrables	Date	Taux de facturation
1er Intermédiaire	5 mois après la signature du contrat de subvention	30% après validation du livrable
2ème Intermédiaire	9 mois après la signature du contrat de subvention	10% après validation du livrable
3ème Intermédiaire	13 mois après la signature du contrat de subvention	10% après validation du livrable
4ème Intermédiaire	17 mois après la signature du contrat de subvention	10% après validation du livrable
5ème Intermédiaire	21 mois après la signature du contrat de subvention	10% après validation du livrable
6ème Intermédiaire	25 mois après la signature du contrat de subvention	10% après validation du livrable
7ème Intermédiaire	29 mois après la signature du contrat de subvention	10% après validation du livrable
Rapport Final	30 mois après la signature du contrat de subvention	10% après validation du livrable

Les frais des voyages, logement et nourriture durant la participation aux différents séminaires, comités de pilotages ou toutes autres rencontres après convocation par le coordinateur(trice) du projet seront remboursés.

Le remboursement du logement et nourriture sera effectué selon le barème fixé dans le cadre du projet et selon le lieu du déroulement des séminaires, workshop ou rencontres. Par contre les frais des billets d'avions seront remboursés suite à la présentation des pièces justificatives.

#### Article 6 : Délai de réalisation de la mission

La prestation des Services objet de la présente consultation commencent à partir de la date de notification de l'Ordre de Service au titulaire du marché retenu. Le délai global de réalisation de l'intervention du titulaire du marché retenu est fixé à **30 mois** calendaires jusqu'à la clôture du projet "ERPAD" (initialement prévu le 05/11/2027 sauf dérogation de l'autorité de gestion du programme).

#### Article 7 : Méthodologie d'évaluation des offres :

La commission d'évaluation procède :

Dans **une première étape** à la vérification outre des documents administratifs, de la validité des documents constitutifs de l'offre financière, à la correction des erreurs de calcul ou matérielles le cas échéant, et au classement de toutes les offres financières par ordre croissant.

Dans **une deuxième étape**, la commission d'Evaluation procède à la vérification et à l'examen de l'offre technique du soumissionnaire, dont l'offre financière est classée la moins disante. En cas de conformité de son offre technique aux présents termes de référence, la mission lui sera attribuée automatiquement. Dans le cas où l'offre technique n'est pas retenue, le même processus d'évaluation sera adopté avec les autres offres techniques concurrentes, selon leur classement financier croissant.

**Notation technique :**

Une offre qui n'atteint pas le seuil technique minimal de qualification de 80 points sur 100 sera rejetée à l'issue de cette étape. Le score technique sera attribué comme suit :

Critère d'évaluation	Pondération	Note Min	Note Max
<b>Evaluation de la société</b>			<b>20</b>
<b>Ancienneté</b>			<b>10</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Moins de 05 ans</li> <li>05 ans ou plus</li> </ul>	0 10	<b>10</b>	<b>10</b>
<b>Référence dans des missions d'assistance à la mise en œuvre de projet dans le cadre de l'IEVP, de l'IEV ou INTERREG de l'Union européenne (Assistance à la coordination, gestion administrative et financière...)</b>			<b>10</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Moins de 05 références</li> <li>Entre 05 et 10 références</li> <li>10 références ou plus</li> </ul>	0 05 10	<b>5</b>	<b>10</b>
<b>Profil de l'expert</b>			<b>80</b>
<b>Niveau académique</b>			<b>10</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 4)</li> <li>Titulaire d'un diplôme universitaire (Bac +5 ou plus)</li> </ul>	5 10	<b>5</b>	<b>10</b>
<b>Expérience professionnelle</b>			<b>15</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Moins de 05 ans d'expérience générale</li> <li>Entre 05 et 10 ans d'expérience générale</li> <li>10 ans d'expérience générale et plus</li> </ul>	0 10 15	<b>10</b>	<b>15</b>
<b>Référence dans des missions d'assistance à la mise en œuvre de projet dans le cadre de l'IEVP, de l'IEV ou INTERREG de l'Union européenne (Assistance à la coordination, gestion de projet, gestion administrative et financière...)</b>			<b>40</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Moins de 05 références</li> <li>Entre 05 et 15 références</li> <li>15 références ou plus</li> </ul>	0 20 40	<b>20</b>	<b>40</b>
<b>Référence dans des missions de suivi / évaluation de projet ou programme de développement</b>			<b>15</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Moins de 01 références</li> <li>Entre 01 et 03 références</li> <li>03 références ou plus</li> </ul>	05 10 15	<b>05</b>	<b>15</b>

Projet cofinancé par l'Union Européenne



Projet cofinancé par l'Union Européenne



**NB :**

- L'attribution des notes sera basée sur la présentation des pièces justificatives
- Le nombre d'année d'expérience sera comptabilisé à partir de la date de l'obtention du diplôme ou attestation de réussite jusqu'à la date limite de réception des offres.

Ainsi, l'offre qui sera retenue techniquement doit répondre aux deux conditions suivantes :

- ayant obtenu la note minimale requise pour chaque critère ;
- ayant obtenu une note technique totale supérieure ou égale à 80.

La note technique totale (NT) est la somme de toutes les notes techniques associées à chaque critère. La note technique minimale totale requise est de 80 points/100.

**Article 8 : Délai et contenu des offres**

Les offres doivent parvenir à Institut Supérieur Agronomique de Chott Meriem (ISACM) sous plis fermé, et ce par courrier recommandé ou par rapide-post ou remis directement au Bureau d'Ordre Central de l'ISACM (contre décharge) à l'adresse suivante :

Chott Mariem, B P: 47, 4042 SOUSSE

Portant le numéro de la consultation et son objet et la mention suivante :

**« A ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis »**

**Consultation N°62/ 2025 la sélection d'un prestataire de service pour l'assistance à la coordination du Projet « Eau ressource pour l'agriculture de demain »**

**" ERPAD\_A1-2.5-133"**

Au plus tard le **09 /07/2025 à 12h00** le cachet du bureau d'ordre fait foi

Les offres doivent comprendre obligatoirement les pièces suivantes :

1. Pièce 1 : Extrait du registre national des entreprises ;
2. Pièce 2 : Curriculum Vitae détaillé de l'expert ;
3. Pièce 3 : Liste détaillée des références de la société (Annexe 3)
4. Pièce 4 : Liste détaillée des références de l'expert en relation avec la mission (Annexe 4) ;
5. Pièce 5 : Diplômes universitaires de l'expert que le soumissionnaire compte affecter pour la réalisation de la mission ;
6. Pièce 6 : Documents/attestations liés aux conditions professionnelles de l'expert (justificatifs de mission, de formation).
7. Pièce 7 : Soumission (Annexe 1)
8. Pièce 8 : Bordereau des prix (Annexe 2)

**NB :**

- La non présentation de l'un des documents (**Pièce N °7**) et (**Pièce N °8**) lors de l'ouverture des plis des offres financières constitue un motif de rejet de l'offre.
- Les candidatures reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas prises en considération.
- L'attribution des notes sera basée sur la présentation des pièces justificatives.

**Article 9 : Confidentialité**

Le prestataire retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion.

Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission sans indemnité et sans recours à la jurisprudence. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

**Article 10 : Frais d'enregistrement**

Les frais d'enregistrement du présent marché sont à la charge du titulaire du marché.

**Art. 11 : Règlement des litiges**

En cas de litige, les deux parties s'engagent à un règlement à l'amiable, dans le cas contraire les deux parties reconnaissent la compétence des tribunaux de Tunisie.

Fait à Tunis, le..... 09 JUIN 2025 .....

**Directeur Général**  
**Institut Supérieur Agronomique de Chott**  
**Meriem (ISACM)**



## Annexe 1 : Soumission



Je

soussigné

.....  
..... agissant en vertu des pouvoirs  
qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société.....  
..... Adhérent à la CNSS N°..... Inscrit au  
registre national des entreprises sous le n°..... faisant élection de domicile à  
.....  
.....

Après avoir pris connaissance du dossier de la consultation **N°62/2025** la sélection d'un prestataire de service pour l'assistance à la coordination du Projet «Eau ressource pour l'agriculture de demain ,ERPADA1-2.5-133», je m'engage et me sou mets à exécuter les dites prestations conformément aux clauses de la présente consultation et moyennant les prix fermes et non révisables établis par moi-même des honoraires déterminés suivant mon offre financière dans le bordereau des prix après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma propre responsabilité la nature et l'importance des prestations dont j'ai arrêté le montant à la somme de (en chiffres et en lettres):

Montant                    en                    HTVA                    en                    Chiffre                    :

.....

Montant                    en                    HTVA                    en                    Lettre                    :

.....

.....  
Institut Supérieur Agronomique de Chott Meriem (ISACM) se libérera des sommes qui me sont dues par virement à mon compte ouvert à la banque ..... Sous le numéro  
.....

- M'engage à assurer l'exécution complète de toutes les prestations prévues à la présente consultation et dans les délais prescrits.
- M'engage à maintenir valable les conditions de mon offre pendant un délai de soixante jours (60) à partir du jour qui suit la date limite de réception des plis.
- Déclare que sous peine de réalisation de plein droit à mes torts exclusifs et à ceux de la société pour le compte de laquelle j'agis, notre responsabilité étant solidaire, que je ne tombe pas et que ladite Société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la loi.

Fait à ....., le .....

(Mention lu et approuvé manuscrite)

Signature et cachet du soumissionnaire



## Annexe 2 : Bordereau des prix

Désignation	Quantité	Prix Unitaire HTVA	Prix Total HTVA
1er Intermédiaire	1		
2ème Intermédiaire	1		
3ème Intermédiaire	1		
4ème Intermédiaire	1		
5ème Intermédiaire	1		
6ème Intermédiaire	1		
7ème Intermédiaire	1		
Rapport Final	1		
<b>Montant Total HTVA</b>			
<b>TVA .....%</b>			
<b>Montant Total TTC</b>			

Arrêté le présent bordereau en HTVA à la somme de (en toute lettre).....

.....

.....

Fait à ....., le .....

Signature et cachet du soumissionnaire



### Annexe 3 :Liste détaillée des références de la société

Référence dans des missions d'assistance à la mise en œuvre de projet dans le cadre de l'IEVP, de l'IEV ou INTERREG de l'Union européenne (Assistance à la coordination, gestion administrative et financière...)

Intitulé de la mission	Client	Intitulé du Projet	Intitulé du Programme	Date début – date fin	Références de pièces justificatives

NB : Cette liste doit être accompagnée par les pièces justificatives nécessaires (contrat, attestation de bonne exécution, bon de commande, ...). **Les références qui ne sont accompagnées de pièce justificative ne seront pas comptabilisées.**

Fait à ....., le .....

Signature et cachet du soumissionnaire

